

Réf: Dossier N° 155800

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « IVOIRE AQUACULTURE »

Siège social Abidjan, Anyama, ABIDJAN Anyama Allokoi PK 22,  
Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24/10/ 2022 , et enregistrés au CEPICI le 28/10/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVOIRE AQUACULTURE »

Objet : Pisciculture, aquaculture, Elevage de volailles et bétail, etc, Cultures maraichères, Importation et commercialisation des produits halieutiques et de produits d'élevage, Importation de compléments alimentaires pour l'aquaculture, Exploitation d'une ferme agropastorale, Production d'aliments de poissons et de volailles, etc, Prestations de services.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 10,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Cent Mille (100,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Anyama, ABIDJAN Anyama Allokoi PK 22,  
Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) : M CHEN GUORUI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-10278 du 04/11/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°59933/GTCA/RC/2022 du 04/11/2022

